

## **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES AYANTS-DROITS**

**DU 3 DECEMBRE 2014, SALLE PAROISSIALE 3, MONTFAUCON**

Sont présents : 17

Qui représentent 18 propriétaires sur 56 convoqués

L'ordre du jour a été publié dans le Journal Officiel en date du 5 novembre 2014. De plus, une convocation et l'ordre du jour ont été adressés personnellement à tous les ayants droit en date du 28 octobre 2014.

### Ordre du jour

1. Désignation des scrutateurs
2. PV de l'assemblée extraordinaire du 14 mai 2014
3. Budget 2015
4. Divers et imprévus

---

### Bureau de l'assemblée

Président : Bernard Froidevaux

Secrétaire : Sarah Frésard

Monsieur Bernard Froidevaux souhaite la bienvenue aux personnes présentes passe directement au point 1.

### **1. Désignation des scrutateurs**

Benoît Frésard et Maurice Péquignot sont désignés scrutateurs pour la soirée.

### **2. Lecture du PV de l'assemblée du 14 mai 2014**

Sarah Frésard donne lecture du PV. Benoit Frésard demande des nouvelles concernant le pâturage des Communances. Jean-François Maillard l'informe que la commission des pâturages a fait une demande l'OEPN, avec copie au garde-forestier Luc Maillard. Des responsables se sont déplacés sur le pâturage et semblait avoir un avis assez favorable pour le broyage de certaines souches. Mais la commission est encore dans l'attente d'une réponse définitive. Maurice Péquignot demande s'il n'est pas possible de profiter de cette demande pour en faire broyer vers la pépinière. Jean-François Maillard lui répond que nous

devons attendre la réponse par écrit et qu'ensuite en cas de réponse favorable, une visite sera organisée ensemble sur les différents pâturages à nettoyer.

Bernard Froidevaux demande à l'assemblée de passer au vote quant à l'approbation du PV :  
Oui : 16 Non : 1  
Le PV est donc accepté.

### **3. Budget 2015**

Quelques feuilles ont été distribuées aux personnes présentes afin de suivre au mieux les chiffres. Jean-François Maillard donne lecture des différents comptes du budget qui prévoit un prélèvement sur le fond de réserve de Frs 1950.-

Francine Beuret demande des informations sur la grande différence dans le compte « engrais ». Jean-François Maillard explique que le budget 2014 prévoyait une diminution des quantités d'engrais autorisées (Budget 2014 : Frs 6'000.-). Cependant, certains engrais sont toujours autorisés dans les mêmes quantités (Budget 2015 : Frs 15'000.-).

Bernard Froidevaux demande à l'assemblée de voter quant à l'acceptation du budget :  
Oui : 16 Non : 1  
Le budget est donc accepté.

### **4. Divers et imprévu**

Martial Savary demande des informations sur la suite de la remise en état d'une fontaine sur le pâturage de Plain de Saigne, fontaine qui tire son eau d'une source. La commission avait demandé à Florent Aubry d'organiser une rencontre avec les exploitants profitant de ce pâturage. Malheureusement, Florent Aubry, absent ce soir, ne peut nous donner d'autres informations. Andreas Villiger informe que cette fontaine est donc alimentée par une bonne source, qu'il faudrait creuser et installer une citerne pour récupérer convenablement cette eau. Il informe également que le terrain autour de la fontaine bouge, que ce n'est pas clôturé, ce qui pourrait représenter un danger pour autrui. Bernard Froidevaux propose de faire un devis pour estimer le coût des travaux et les différentes options. Il demande auparavant si l'assemblée est d'avis de remettre en état cette source ? Maurice Péquignot trouve qu'il est dommage de ne pas profiter de cette source qui est de bonne qualité et qui donnait auparavant entière satisfaction. Philippe Farine est également d'avis de faire un devis. Armand Frésard fait remarquer qu'il y a peut-être un soutien provenant de Courtemelon ou de l'OEPN. Bernard Froidevaux demande donc à la commission de poursuivre sur ce projet de remise en état de cette source et se renseigner sur cet éventuel soutien. Francine Beuret trouve qu'il faudrait avoir plusieurs variantes à étudier. La commission des pâturages poursuivra donc ces demandes sur ce projet.

Martial Savary transmet une demande de la société d'embellissement concernant la barrière de la place des amoureux qu'il faudrait remettre en état. Claude Beuret nous informe qu'il y a déjà eu de nombreuses discussions à ce sujet et qu'il avait été décidé qu'il pouvait profiter de cet endroit mais que la tenue de la barrière était de leur responsabilité. Claude Beuret a déjà eu de nombreux soucis avec son bétail qui a passé ou qui s'est retrouvé coincé dans la barre. Francine Beuret propose d'écrire un courrier à la société d'embellissement pour leur dire clairement que l'entretien de cette barre est de leur responsabilité. Jean-François Maillard prendra contact avec eux pour en discuter.

Andréas Villiger souhaite s'informer quant à la suite de l'accident de la circulation qui a abîmé la clôture le long du pâturage des commuances. Jean-François Maillard l'informe qu'elle a été réparée, que cette clôture est à la charge de la commune.

Jean-François Maillard informe l'assemblée que la commission a fait une demande au GLM concernant la location du pâturage des Neufs-Prés mais que nous n'avons pas encore de réponse.

La commission a également pris contact avec la commune concernant la fuite d'eau au Pré-Petitjean afin de demander que cette eau perdue soit facturée au prix coûtant. La commune a accepté.

Bernard Froidevaux aurait entendu qu'un nouveau règlement serait en étude sur les droits des ayants-droits. Martial Savary répond que la commune a fait une demande mais n'a aucune réponse. Francine Beuret ajoute qu'il s'agirait du sujet concernant les droits sur la vente de terrain.

Francine Beuret, s'excusant de son retard à l'assemblée, souhaite revenir sur le PV du 14 mai 2014, qui selon elle, ne correspond en aucun cas à la réalité. Bernard Froidevaux lui fait remarquer que le PV a été accepté et que nous reviendrons plus sur ce point. Francine Beuret trouve que le délai est trop long pour avoir connaissance du PV des assemblées et souhaiterait avoir lecture des notes en fin des assemblées. Bernard Froidevaux l'informe qu'aucun point n'oblige cette manière de faire. Il l'informe également qu'il a demandé à la commune de faire paraître le PV sur le site de la commune, PV qui sera normalement disponible dans un délai de 3 semaines.

La parole n'est plus demandée, l'assemblée se termine à 20h50.

Montfaucon, le 5 décembre 2014

Au nom de l'assemblée des ayants droit :

Le Président :

La Secrétaire :

M. Bernard Froidevaux

Mme Sarah Frésard